

Séance du mardi 02 avril 2024

**Membres en
exercice : 11**

Présents : 11

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: 26/03/2024

*L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrick MARCEL,*

Présents : Patrick MARCEL, Stéphane SALIES, Pascal ASCOLA,
Sophie ZUBER, Nathalie PELISSIE, Loïc SAUSSEZ, Sabrina ELDIN,
Lisiane ASCOLA, Michel BLIGUET, Bruno BOUSQUET, Eliane PRATS

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance:Eliane PRATS

Objet: DIA n°01-2024 - 013_2024

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la D.I.A envoyée par Mme MASSOT Françoise,

Concernant le bien est situé 2 rampe Bellevue à Clara-Villerach, lui appartenant

et d'une valeur de 275 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas préempter ce bien.

D'AUTORISER M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne
réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré à CLARA-VILLERACH, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Patrick Marcel

